



Une hégémonie compétitive contre vents et marées: les élections générales de 2015 en Tanzanie et à Zanzibar

Marie-Aude Fouéré, Cyrielle Maingraud

► To cite this version:

Marie-Aude Fouéré, Cyrielle Maingraud. Une hégémonie compétitive contre vents et marées: les élections générales de 2015 en Tanzanie et à Zanzibar. *Politique africaine*, 2015, Post-esclavage et mobilisations, 140, pp.145-163. halshs-01493007

HAL Id: halshs-01493007

<https://shs.hal.science/halshs-01493007>

Submitted on 12 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une hégémonie compétitive contre vents et marées : les élections générales de 2015 en Tanzanie et à Zanzibar

En Tanzanie, pour la cinquième fois depuis le retour au multipartisme, les élections générales d'octobre 2015 ont abouti à une nette victoire de l'ancien parti unique, le CCM (Parti de la Révolution). Le parti au pouvoir tanzanien a su surmonter ses divisions internes, rendre son candidat à la présidentielle populaire en activant les ressorts de la moralité politique, en jouant ses atouts du patronage, de la cooptation et du quadrillage de la population et, enfin, en utilisant à son profit le système institutionnel et électoral pour assurer sa reconduction au pouvoir. À Zanzibar, cependant, c'est un pouvoir vacillant qui se dévoile dans le recours à des pratiques autoritaires pour empêcher la victoire de l'opposition : depuis l'annulation de ses élections, l'archipel est plongé dans une crise dont l'issue est encore incertaine.

Dans le contexte récent de protestations collectives en Afrique de l'Ouest ou des printemps arabes, les dernières élections générales en République unie de Tanzanie¹ ont rappelé que dans un régime d'autoritarisme électoral, et dans le cas bien particulier d'une situation d'hégémonie compétitive², le pouvoir en place peut assurer sa propre succession sans grands heurts, avec ruse et efficacité³. Le 25 octobre dernier, le Parti de la révolution (ChamaChaMapinduzi, CCM), a ainsi remporté des élections estampillées libres et transparentes⁴. Cette victoire s'explique par le recours à des mécanismes rodés qui associent le contrôle de l'environnement institutionnel, la mainmise sur les forces de l'ordre et de sécurité, des pratiques anciennes de clientélisme, de cooptation et d'évergétisme, et l'usage des répertoires classiques du nationalisme tanzanien. Allégeance, loyauté, crainte aussi, ont

1. Les auteures remercient l'Institut français de recherche en Afrique (Ifra) de Nairobi pour le soutien qu'il leur a accordé dans le cadre d'un programme de recherche sur les élections de 2015 en Tanzanie mise en place en partenariat avec l'université de Dar es Salaam et son département de science politique et d'administration publique. Ce soutien leur a permis de mener des recherches de terrain en Tanzanie continentale et à Zanzibar pour suivre la campagne électorale, le jour du vote et une partie de la période post-électorale. Les laboratoires de l'Institut des mondes africains (Imaf) et Les Afriques dans le Monde (Lam) sont aussi vivement remerciés pour leur appui.

2. Sur les autoritarismes électoraux et les régimes hybrides, voir notamment A. Schedler, *Electoral Authoritarianism : The Dynamics of Unfree Competition*, Boulder/Londres, Lynne Rienner Publishers, 2006 ; S. Levitsky et L. Way, *Competitive Authoritarianism : Hybrid Regimes after the Cold War*, New York, Cambridge University Press, 2010 ; R. Beatty Riedl, *Authoritarian Origins of Democratic Party Systems in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014. Sur l'hégémonie compétitive, voir notamment Y. L. Morse, « Party Matters : The Institutional Origins of Competitive Hegemony in Tanzania », *Democratization*, vol. 21, n° 4, 2014, p. 655-677.

3. Sur le contexte de mobilisations collectives, voir K. Tall, M.-E. Pommerolle et M. Cahen (dir.), *Collective Mobilisations in Africa, Enough is Enough ! Mobilisations collectives en Afrique, Ça suffit !*, Leyde, Brill/Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies, 2015.

4. Voir notamment le communiqué de presse « Highly Competitive, Generally well Organised Elections but with Insufficient Efforts at Transparency From the Election Administrations » [en ligne], 27 octobre 2015, Mission d'observation électorale de l'Union européenne, <www.euom.eu/files/pressreleases/english/05pressreleaseprelimstatement_en.pdf> consulté le 22 décembre 2015 ; voir aussi le rapport interne de la mission européenne d'observation électorale à l'adresse de l'Union européenne, *Interim Report n° 5. Post-electoral Report 10 November 2015*, 11 novembre 2015, document confidentiel.

souvent contenu la protestation en Tanzanie. Et si la transition démocratique a eu comme effet de libérer la parole alors que la critique politique s'énonçait auparavant à mots couverts⁵, la contestation a rarement pris la voie de la rue.

Au soir du 4 août 2015, date de la nomination du candidat officiel de l'opposition pour les présidentielles, tous les éléments semblaient s'aligner en Tanzanie pour faire de ces cinquièmes élections multipartites le moment de l'alternance partisane. Après trente ans de successions sans alternance, certains pensaient qu'un tel scénario avait ses chances⁶. Jamais en effet la compétition ne s'était annoncée aussi serrée entre le parti au pouvoir et l'opposition, et jamais l'insatisfaction populaire à l'égard du régime n'avait été aussi forte. Les clameurs d'un « Y'en a marre » tanzanien semblaient vouloir percer sous le terme en vogue de « *Mabadiliko* ! » (changements !), le slogan de l'opposition repris en chœur par la jeunesse urbaine, placardé sur les affiches et les autocollants électoraux, véhiculé dans les médias et scandé dans les meetings de campagne. Un tel engouement contrastait avec des décennies de tiédeur politique⁷ face à un régime qui reste *de facto* un État-parti⁸. 2014 avait constitué une *annushorribilis* pour le CCM, pris en tenaille entre un (nouveau) scandale majeur de corruption impliquant des cadres du parti, des hauts fonctionnaires et des ministres, l'échec du processus de réforme constitutionnelle aux soubresauts médiatisés⁹ et, en décembre, un sérieux revers du parti aux élections locales avec une chute de près de 20 points¹⁰. Des fissures dans l'hégémonie compétitive du régime étaient donc pressenties. De son côté, l'opposition, dont les principaux partis étaient pour la première fois unis sous une même bannière, Ukawa¹¹, venait d'être rejointe par Edward Ngoyai Lowassa, un cacique du CCM et ancien Premier ministre de 2005 à 2008. Celui-ci avait été évincé trois semaines plus tôt des primaires à la présidentielle du CCM par une coalition d'intérêts au premier rang desquels figurait le président sortant, Jakaya Mrisho Kikwete. Rongeant son frein depuis des années, Lowassa avait fait la démonstration de ses puissants relais dans les sphères économiques et de réseaux de soutien au sein mais aussi en marge du parti, en déposant 800 000 signatures de soutien à sa nomination, sur les 8,4 millions d'adhérents revendiqués par le CCM, au lieu des 450 requis. Après son départ du CCM, Lowassa avait très rapidement été désigné comme le présidentiable d'Ukawa, les opposants historiques et leaders des partis de cette coalition s'effaçant devant ce transfuge récent – tels Wilbroad Slaa (Chadema,

5. D.-C. Martin, *Tanzanie, l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Karthala, 1988.

6. En 1985, lorsque Julius Nyerere quitte le pouvoir, la Tanzanie est toujours dans un système de parti unique. Nyerere désigne pour dauphin Ali Hassan Mwinyi. Les premières élections multipartites se tiennent en 1995. Les deux présidents qui se succèdent jusqu'en 2015 sont Benjamin Mkapa (1995-2005) et Jakaya Kikwete (2005-2015).

7. H. Campbell, « The Politics of Demobilization in Tanzania : Beyond Nationalism », in H. Campbell et H. Stein (dir.), *Tanzania and the FMI. The Dynamics of Liberalization*, Boulder, Westview Press, 1992, p. 56-75.

8. A. Makulilo, *Tanzania : A de Facto One Party State ?*, Saarbruck, Verlag Dr Müller, 2008.

9. Cette réforme, voulue par le président Kikwete et visant à réviser la Constitution de 1977 avait, dès son annonce début 2011, rencontré l'hostilité de son propre parti. L'ambitieuse proposition issue des travaux de la commission Warioba (du nom de l'ancien Premier ministre qui la présidait), qui proposait de remettre à plat l'équilibre entre les branches du pouvoir, notamment pour contrer un présidentielisme fort, de créer de nouveaux droits sociaux et, surtout, de modifier en profondeur l'architecture institutionnelle de l'Union entre la Tanzanie et Zanzibar a été sapé au printemps 2014 par les parlementaires du CCM au cours de l'Assemblée constituante. Ce processus très fermé a provoqué la colère de l'opposition qui, après avoir décidé de boycotter les débats, a ensuite signé un mémorandum créant la coalition Ukawa (voir note 11) afin de présenter un front uni aux prochaines échéances électorales. Pour plus de détails, voir C. Maingraud-Martineau, « *Katibampya ? Dynamics and Pitfalls of the Constitutional Reform Process in Tanzania* », *Mambo !*, vol. 13, n° 1, 2015, p. 1-4.

10. Le CCM est passé de 91,72 % des suffrages en 2009 à 71,22 %, perdant des milliers de sièges de conseillers. Organisé par l'administration et non par la Commission nationale électorale, ce scrutin a été marqué par de nombreuses fraudes et difficultés d'organisation.

11. *Umojawakatiba ya wananchi* (en swahili) : Coalition pour une constitution du peuple.

ChamaChaDemokrasia naMaendeleo, Parti de la démocratie et du progrès) et Ibrahim Lipumba (CUF, Civic United Front, le Front civique uni). Sa défection semblait constituer ce « plus » qui avait manqué à l'opposition depuis 1995 pour réussir enfin à déboulonner le plus vieux parti au pouvoir du continent africain, et venir illustrer cette hypothèse qu'« en Afrique, l'opposition a une chance de victoire lorsque des barons du parti au pouvoir entrent en opposition, détournant une fraction des ressources matérielles et militantes du parti au pouvoir¹² », mais aussi utilisant leurs propres ressources dans un contexte où le parti n'est plus l'unique vecteur d'accès au pouvoir et à la richesse. Depuis le milieu des années 1980 et la libéralisation d'une économie planifiée et centralisée d'inspiration socialiste mise en place après l'indépendance autour de deux principales visions du développement et de la modernisation – en swahili *Ujamaa* (socialisme africain) et *Kujitegemea* (compter sur ses propres forces¹³) –, les réseaux personnels autour des *big men* du CCM ou de l'opposition se sont renforcés et ont acquis une indépendance financière croissante, venant fortement concurrencer la mainmise de l'État-parti sur les trajectoires d'enrichissement et les carrières politiques.

Pourtant, quatre mois plus tard, la victoire du CCM est sans appel à l'échelle nationale : le 29 octobre, son candidat à la présidence, John Pombe Magufuli remporte les élections avec 58,46 % des voix, et le parti, 164 circonscriptions sur 211¹⁴. Si l'opposition a refusé de reconnaître les résultats, la communauté internationale a donné un blanc-seing au CCM quant aux élections en Tanzanie continentale. Le scrutin de 2015 semble ainsi avoir sonné le glas des espoirs de l'opposition et a donné aux observateurs une furieuse impression de déjà-vu. Mais ces résultats sanctionnent-ils plutôt une défaite de l'opposition ou une victoire du CCM ? Quelles sont les conditions et les stratégies qui ont permis au parti au pouvoir de se maintenir malgré l'émergence d'une opposition solide, institutionnalisée et perçue comme légitime, et le renfort de Lowassa ? Comment expliquer qu'à Zanzibar, dont une partie du scrutin est autonome du reste de la Tanzanie en raison de la spécificité de son système politique et institutionnel au sein de l'Union¹⁵ et, par ricochet, des logiques politiques et électorales qui s'y observent, le CCM tente d'assurer son maintien au pouvoir en ayant recours à des pratiques autoritaires plus classiques qui associent fraude, intimidation et violence ? Quels éléments de changements laissent entrevoir les nouvelles dynamiques du régime politique tanzanien, au-delà de l'apparence de continuité qui caractérise les élections de 2015 ?

Les clés d'une succession réussie en Tanzanie continentale

La victoire du CCM aux élections présidentielle et parlementaires, dans un contexte d'adversité inédit, tient principalement à son emprise continue sur le système

12. V. Foucher, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n° 129, 2009, p. 127-137.

13. J. K. Nyerere, *Ujamaa : Essays on Socialism*, Dar es Salaam, Oxford University Press, 1968 [1962].

14. Voir les résultats officiels sur le site de la Commission électorale : B. Taylor, « Presidential Results by Constituency – Matokeo ya uchaguzi wa Rais jimbohadijimbo » [en ligne], *Uchaguzitz*, 25 octobre 2015, <www.uchaguzitz.co.tz/election-results/presidential-results-by-constituency-matokeo-ya-uchaguzi-wa-rai-jimbo-hadi-jimbo/>, consulté le 5 novembre 2015.

15. On rappelle que la République unie de Tanzanie est issue d'une Union passée le 26 avril 1964 entre le Tanganyika et la République populaire de Zanzibar et de Pemba. Dans le vocabulaire officiel, l'ancien Tanganyika est appelé « Tanzanie continentale » et Zanzibar « Tanzanie insulaire ». Au sein de la république, Zanzibar conserve un gouvernement indépendant qui a autorité sur les affaires internes comme l'éducation, la santé, les infrastructures ou la culture. Il cède à l'Union les affaires régaliennes telles la défense, l'intérieur, les affaires étrangères ou les douanes. Zanzibar possède aussi sa Chambre des représentants.

institutionnel dans le cadre d'un présidentielisme fort, sur la reconduction de mécanismes de production de l'hégémonie aux ressorts symboliques mais aussi matériels, et sur des capacités stratégiques électorales efficaces. Mais elle ne doit pas cacher des évolutions sensibles du système politique tanzanien et de la gouvernamentalité politique qui pèseront sans contexte sur le scrutin de 2020.

Une emprise continue sur le système institutionnel

Le système électoral constitue la pierre angulaire de la domination du CCM qui conserve la maîtrise de ses différentes facettes¹⁶. La victoire de 2015 s'appuie à la fois sur le mode de scrutin uninominal à un tour hérité des autorités britanniques, et sur des opérations de redécoupage électoral qui se sont accélérées depuis 2005, afin de contrer la montée en puissance de l'opposition. La Commission nationale électorale (CNE) a, cette année, procédé à la création de 25 nouvelles circonscriptions, soit l'équivalent de la moitié de celles remportées par l'opposition en 2010. Dans plus de la moitié des cas, c'est la décision antérieure du gouvernement de créer un conseil de district (l'équivalent d'un conseil général) qui a conduit la CNE à diviser une circonscription existante. Mais pour l'autre moitié, le choix des circonscriptions à diviser s'est fait de manière obscure et arbitraire. Si deux nouvelles circonscriptions ont finalement été créées à Dar es Salaam, les zones rurales, traditionnellement acquises au CCM, ont de nouveau été favorisées par ce redécoupage. Les résultats électoraux montrent que les opérations de redécoupage électoral mises sur pied pour permettre la surreprésentation, à l'échelle nationale, des élus du CCM par rapport à ceux de l'opposition, au regard du nombre moyen d'électeurs qu'ils représentent, ont été couronnées de succès : les circonscriptions où il était évident que l'opposition allait l'emporter ont été découpées pour inclure un grand nombre de votants (en moyenne 84 000) alors que les circonscriptions acquises au CCM étaient délimitées de manière à restreindre le nombre d'électeurs (60 000 environ).

De plus, si la journée du vote en elle-même s'est déroulée dans le calme, l'opposition a critiqué les manquements à la neutralité de l'administration au cours de la campagne, du fait de l'utilisation des moyens de l'État en faveur des candidats du CCM et des actes de répression qui, sans être systématiques, peuvent être menés stratégiquement pour démobiliser l'opposition dans certaines circonscriptions. En outre, elle a dénoncé des irrégularités dans la compilation des votes au niveau national dont seule, la CNE était en charge. Cette dernière ayant annoncé que les résultats seraient affichés dans chaque bureau de vote, la coalition Ukawa avait prévu de procéder à un décompte parallèle. Ces opérations ont cependant été interrompues par la police, qui a organisé une descente dans les trois centres mis en place à cet effet à Dar es Salaam, ainsi que celui de l'ONG de défense des droits de l'homme la plus connue en Tanzanie, Legal and Human Rights Center, impliquée dans l'observation des élections. Plusieurs membres du Chadema ont été arrêtés et inculpés de publication de faux résultats, tombant sous le coup de la loi sur la cyber criminalité, votée opportunément au printemps dernier. Enfin, l'opposition, qui refuse de reconnaître les résultats à la présidentielle, n'a pas pu les contester devant une Cour de justice puisque la décision de proclamer le vainqueur ou de procéder à un nouveau décompte dépend uniquement du président de la CNE, lui-même nommé par le président de la République, et qu'il n'existe pas de Cour suprême en Tanzanie.

16. C. Maingraud-Martinaud, « Arrangements ou changement ? Politique de (non-)réforme électorale en situation autoritaire en Tanzanie » [en ligne], juin 2014, Congrès de l'Association française de science politique, section thématique « réformes électorales », <www.congres-afsp.fr/st/st6/st6maingraudmartinaud.pdf>, consulté le 21 décembre 2015.

La victoire du CCM aux élections présidentielles et législatives a également tenu à sa capacité à rester uni, en dépit des défections : la forte institutionnalisation de l'ancien parti unique se caractérise par une structuration et une cohérence interne qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui¹⁷. La campagne de 2015 a démontré, dans une conjoncture particulièrement défavorable, la solidité des structures du parti et de ses mécanismes centripètes. Si plusieurs défections de cadres locaux ont été signalées dans les premières semaines suivant celle de Lowassa, l'architecture institutionnelle du CCM, qui multiplie les postes à tous les échelons, a permis de remplacer les partants et d'assurer la continuité de la campagne. En outre, celle-ci a été largement pilotée au niveau local par des secrétaires nommés et payés par le parti, ainsi que par les candidats à la députation, dont très peu ont rejoint l'opposition puisque cette dernière avait déjà nommé ses candidats quand Lowassa a fait défection. Ce format institutionnel a permis une nouvelle fois, sinon de résoudre, du moins de limiter les conflits internes au parti et les défections, d'assurer la fidélisation des élites bureaucratique-politiques et de reconduire l'encadrement du monde rural, dont le poids démographique, donc électoral, reste massif avec près de 70 % de la population vivant dans les villages.

Le régime continue en outre de combiner cooptation, clientélisme et néopatrimonialisme, sans compter une imbrication étroite entre pouvoir politique et forces de l'ordre. Point focal de ces mécanismes, le parti assure l'accès à des positions de pouvoir et aux ressources financières, que ce soit au cœur du régime, aux différents échelons de l'administration ou au niveau des autorités locales. Malgré les efforts entrepris par le Chadema et le CUF, au cours des dix dernières années, pour implanter des branches dans les régions marginalisées et les campagnes – telles « l'Opération Sangara » du Chadema en 2005, fondée sur le recrutement et la formation d'un leadership local –, l'opposition ne peut se mesurer au système du CCM : la solidité et l'ancienneté de ce dernier lui permettent de disposer de larges capacités redistributives et d'une respectabilité sans égal. L'ancrage du parti sur l'ensemble du territoire, imposée dès après l'indépendance par l'entremise de ses branches locales au niveau de la région, du district, du village et même des quartiers (système dit *nyumbakumikumi*, groupement de dix ménages) reste efficace : le parti est au cœur de la vie professionnelle, domestique, éducative, religieuse, etc., irriguant toutes les dimensions sociales de l'enfance à la vieillesse, que l'on soit homme ou femme, et encadrant autant par le contrôle que la prodigalité, par la surveillance que le clientélisme¹⁸. Outre le fait de bénéficier de petits cadeaux distribués pendant la campagne, voter CCM, encore plus au vu et su de tous et dans les régions contrôlées par le parti, c'est donc s'assurer à moyen terme une position hiérarchique au sein d'une coopérative ou d'une entreprise, voir rapidement accepter sa demande de mutation dans une école en ville, obtenir un lit à l'hôpital – entre quête de statut et d'autorité mais aussi recherche de bénéfices matériels ou financiers. Le CCM a tiré une nouvelle fois profit de ce quadrillage de la vie privée et publique et de ses réseaux de patronage au niveau local. La montée en puissance de l'opposition n'est pas parvenue à le contrer. En dépit des ressources apportées par Lowassa, l'opposition a dû faire appel à la générosité de ses supporteurs, quelques semaines avant le scrutin, pour pouvoir terminer sa campagne.

17. Y. L. Morse, « Party Matters... », art. cité.

18. Voir notamment D.-C. Martin, *Tanzanie...*, op. cit. ; L. Priya, « Militants, Mothers, and the National Family : Ujamaa, Gender, and Rural Development in Postcolonial Tanzania », *The Journal of African History*, vol. 51, n° 1, 2010, p. 1-20. Sur les facteurs qui orientent le vote dans le monde rural et contribuent au maintien de l'hégémonie du CCM, voir aussi M. O'Gorman, « Why the CCM Won't Lose : The Roots of Single-Party Dominance in Tanzania », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 30, n° 2, 2012, p. 313-333.

Une campagne réussie

Si les mécanismes de redistribution de l'État-parti fonctionnent toujours à plein, les deux mandats du président sortant Kikwete ont été marqués par une perte de popularité et de légitimité de son élite dirigeante. Pour y faire face, ce sont les qualités personnelles du candidat Magufuli qui ont été mises en avant pendant la campagne, débutée fin août 2015. Politicien peu connu des Tanzaniens, n'appartenant à aucune faction au sein du parti, il est l'outsider que le régime a travaillé à présenter comme un homme intègre (il avait dénoncé publiquement, en 2011, une escroquerie au sein de son ministère des Constructions publiques) et un travailleur acharné. Les qualités de celui qui est surnommé « le bulldozer » (*Tingatinga*) portaient aussi en creux la critique de son opposant : *mchapakazi* (travailleur) en opposition à Lowassa et à sa santé visiblement fragile ; *muadilifu* (éthique, intègre), en référence aux scandales de grande corruption EPA et Richmond¹⁹ qui, en 2008, avaient impliqué Lowassa, alors Premier ministre, et entraîné sa démission et la dissolution du gouvernement. Le CCM a ainsi cherché à réactiver un imaginaire éthique lié à la période de l'*Ujamaa* : l'austérité assumée de son candidat et son slogan principal – *Hapakazi tu !* (Ici, on travaille !) – renouaient avec la matrice morale du pouvoir légitime fondée sur la discipline et le travail. La campagne a aussi joué sur la continuité en faisant appel aux figures historiques du parti, dont le très populaire ancien président Benjamin Mkapa et Maria Nyerere, la veuve du père de la nation. Cette orientation a contribué à renouveler l'association entre le CCM et Nyerere, figure tutélaire à l'échelle nationale, et à asseoir la légitimité symbolique du régime. Elle a permis de flouter, auprès de la population, l'ampleur de l'emprise autoritaire sous les apparences d'une moralité politique forte héritée du passé²⁰.

Dans le même temps, Magufuli n'a pas hésité à se démarquer clairement de l'administration sortante, reprochant ouvertement au président Kikwete de n'avoir pas su s'entourer de ministres honnêtes, alors que la Tanzanie se remettait tout juste d'une nouvelle affaire de corruption, le scandale IPTL ou Escrow²¹. Magufuli a ainsi cherché à adopter la thématique du « changement » – par exemple en détournant le slogan M4C d'Edward Lowassa, *Movement For Change* (Mouvement pour le changement) en *Magufuli For Change* (Magufuli pour le changement) – tout en insistant sur le fait que les déboires du précédent gouvernement étaient de la responsabilité de quelques « moutons noirs » et non celle du parti comme institution.

19. L'acronyme EPA fait référence aux fonds bancaires de la Banque centrale de Tanzanie destinés au règlement de la dette extérieure et utilisés en 2006 par des membres du gouvernement pour des paiements illicites à une vingtaine de compagnies privées nationales ou étrangères, pour un montant de près de 70 millions d'euros. Richmond est le nom d'une compagnie américaine avec laquelle le gouvernement tanzanien a signé, lors d'une grande sécheresse en 2006, un contrat de plus de 100 millions d'euros concernant la production et la fourniture en électricité alors que la société nationale d'électricité ne parvenait pas à couvrir la demande. Le Bureau tanzanien de prévention et de lutte contre la corruption va révéler, dix ans plus tard, que les procédures illicites d'attribution de ce marché ont autorisé malversations et détournements de fonds, sans compter que Richmond n'a jamais produit un seul watt. Suite à ce scandale, en février 2008, Edward Lowassa, alors Premier ministre de Jakaya Kikwete, avait été forcé à la démission. Il estime aujourd'hui avoir été la victime d'une vengeance politique et accuse le Président d'être l'acteur central de cette affaire. Sur la grande corruption en Tanzanie, voir H. Gray, « The Political Economy of Grand Corruption in Tanzania », *African Affairs*, vol. 114, n° 456, 2015, p. 382-403.

20. M.-A. Fouéré (dir.), *Remembering Julius Nyerere : History, Memory, Legacy*, Dar es Salaam, Mkuki na Nyota, 2015.

21. Le scandale IPTL ou Escrow a tenu les Tanzaniens en haleine courant 2014, après la révélation que plus de 100 millions d'euros auraient « disparu » d'un compte de la Banque centrale de Tanzanie, ouvert par la société nationale d'électricité afin de racheter des centrales électriques à une obscure entreprise kenyane. Plusieurs hauts fonctionnaires et ministres ont directement été accusés d'être impliqués, et certains forcés à la démission. En réaction à la timide réponse du gouvernement face à ce scandale, les bailleurs internationaux ont gelé 558 millions de dollars d'aide, grevant fortement le budget national pour l'exercice 2014-2015.

Analyse des résultats : poussée contenue de l'opposition et reconduction des bastions du CCM

Cette campagne a permis au CCM de conserver ses bastions dans le centre du pays, qui lui assurent quasiment à eux seuls la victoire. Magufuli a recueilli la majorité des scrutins dans toutes les circonscriptions de 16 des 25 régions du pays²², regroupant 60 % des électeurs. De son côté, l'opposition a doublé son nombre de sièges en gagnant de nouvelles circonscriptions, généralement dans des régions qu'elle conquiert peu à peu : au Nord dans les régions d'Arusha, du Kilimanjaro, de Mara et de Manyara pour le Chadema, au Sud sur la côte swahilie à Lindi et Mtwara pour le CUF, ainsi que dans la région de Morogoro pour le Chadema.

Ces résultats semblent confirmer une tendance grandissante du régionalisme dans le système politique tanzanien. La victoire du CCM s'est largement jouée dans la région de Mwanza, second poumon économique du pays au sud du lac Victoria, comptant près d'un million d'électeurs. Alors que l'opposition y avait beaucoup investi, cette région a voté à 64 % pour Magufuli et le Chadema a perdu ses deux circonscriptions urbaines pour ne remporter que la circonscription de l'île d'Ukerewe. Élu de la circonscription de Chato dans la région voisine de Geita, Magufuli avait assis sa campagne électorale sur l'injonction d'élire un « enfant du pays », dans une rhétorique régionaliste teintée d'ethnicité. Parallèlement, la région d'Arusha, dont est originaire Lowassa, a fini de basculer dans le giron de l'opposition alors que la moitié de ses circonscriptions, particulièrement vers la frontière kenyane, constituaient des bastions du CCM. De la même façon, la campagne locale s'est focalisée sur la nécessité pour cette région, l'une des plus riches en PIB par habitant, de voir l'un de ses élus accéder à la magistrature suprême.

Enfin, la stratégie de personnalisation de la campagne autour de la figure de Magufuli a permis au CCM de conserver le vote à la présidentielle des électeurs déçus : le panachage du vote (*vote splitting*), c'est-à-dire le phénomène consistant à donner sa voix à un parti donné à la présidentielle mais à un parti concurrent aux législatives (qui se tiennent pourtant le même jour), semble ainsi avoir largement favorisé le candidat du parti au pouvoir puisque dans 19 circonscriptions, les électeurs ont choisi un parlementaire de l'opposition tout en donnant une majorité à Magufuli. Parallèlement, l'opposition a échoué à rassembler autour de Lowassa des électeurs traditionnels du CCM, qui auraient été prêts à élire l'ancien Premier ministre tant que président, tout en se refusant à choisir un parlementaire de l'opposition : dans quatre circonscriptions seulement (dont trois à Dar es Salaam), un parlementaire du CCM a été élu alors qu'une majorité des suffrages avait été donnée à Lowassa.

Des évolutions dans la continuité

La nouvelle victoire du CCM ne doit cependant pas cacher des évolutions sensibles du système politique tanzanien. Si elles n'ont pas rendu possible une alternance partisane, elles n'en constituent pas moins des changements dont il ne faut pas minimiser la portée sur la gouvernamentalité tanzanienne, et sur les élections générales de 2020.

La première spécificité de cette évolution consiste en l'union de l'opposition, qui avait, jusqu'à présent, été divisée en deux partis principaux, le CUF et le Chadema. Cette coalition, sous la bannière de l'Ukawa, s'était forgée dans l'opposition à une réforme constitutionnelle verrouillée par la machine parti-État et l'organisme décisionnel au sein du CCM, le comité

22. Les 16 régions ayant voté unanimement pour Magufuli sont : Dodoma, Geita, Kagera, Katavi, Kigoma, Morogoro, Mwanza, Njombe, Pwani, Rukwa, Ruvuma, Shinyanga, Simiyu, Singida, Tabora, et Tanga.

national exécutif²³, rendant impossible la transformation de la Constitution de 1977 qui reposait sur un triple socle : « la suprématie du parti, une Union à deux gouvernements, et une “présidence impériale”²⁴ ». Le maintien de la coalition lors des élections a permis à ces deux principaux partis de doubler chacun leur nombre de sièges au parlement. Une fusion semble à ce jour exclue mais la campagne a favorisé une meilleure interconnaissance et coordination des hommes et des appareils qui pourrait perdurer, les partis n’étant pas en réelle concurrence en raison de leur implantation territoriale très différente : pour le CUF, la côte et Zanzibar ; pour le Chadema, les centres urbains et le Nord du pays. Si les échéances électorales sont encore lointaines – pas avant décembre 2019 pour les élections locales –, la coalition pourrait être réactivée à ce moment-là et permettre de renforcer une implantation réelle mais timide dans les bastions du CCM. La prochaine reprise du processus de révision de la Constitution testera la capacité de l’opposition à rester soudée.

On observe en outre une habitude certaine des Tanzaniens à la compétition partisane et une exigence grandissante de transparence. Ces demandes ont par exemple contraint la Commission nationale électorale à organiser, dans les règles, l’enregistrement des électeurs – des kits biométriques ont été utilisés pour la première fois – ou à publier les résultats du vote dans chaque bureau. Les obstacles institutionnels à la tenue d’un processus électoral juste et des élections libres et transparentes restent importants mais le pouvoir doit jouer avec des exigences internes et externes. Il semble que si la communauté internationale, largement séduite par la personnalité du nouveau Président et inquiète face à de potentielles violences postélectorales quelques mois après les événements du Burundi, se soit satisfaite de ce scrutin, elle n’en presse pas moins le gouvernement d’opérer des réformes dans le domaine de la lutte contre la corruption et de la construction d’un État de droit.

Enfin, si le CCM a réussi à canaliser les demandes de changement en insistant sur la personnalité de son candidat présidentiel tout en jouant des faiblesses de son opposant, il a dû faire face à des critiques inédites sur la scène publique et à une popularité en chute libre : accusations de corruption et de népotisme, incapacité à traduire les chiffres de la croissance en développement réel, ressentiment face aux manipulations du système institutionnel, irrespect des droits civiques et humains, etc. Cette demande de changement semble s’être, cette fois-ci, principalement exercée sur le vote pour les parlementaires, avec de nombreux cadres et certains ministres qui n’ont pas été reconduits. Mais si les ressorts historiques de l’hégémonie du CCM ont une nouvelle fois porté leurs fruits, les demandes venant du corps social et de l’intérieur du parti n’ont jamais été aussi fortes et s’expriment désormais plus facilement dans l’espace public. Si, par ailleurs, les résultats économiques et sociaux attendus ne sont pas réalisés au cours de la prochaine décennie, il n’est pas certain que le parti réussisse de nouveau à se sortir d’une si mauvaise passe. Les dernières élections à Zanzibar signalent, comme nous allons le montrer, que le CCM pourrait ne pas réussir à s’assurer indéfiniment le contrôle des urnes, une idée qui pourrait faire son chemin en Tanzanie continentale lors des élections à venir. L’issue qui sera trouvée à l’impasse électorale zanzibarite actuelle aura des conséquences sur les représentations citoyennes de l’hégémonie électorale, donc du vote. Elle pourrait aussi avoir des répercussions sur l’architecture institutionnelle de l’Union et déclencher la dissociation de l’État et du CCM.

Zanzibar, une reprise en main autoritaire

Zanzibar n’est pas une région de Tanzanie, mais un espace à part. Elle a son gouvernement et

23. C. Maingraud-Martinaud, « *Katibampya* ?... », art. cité.

24. I. Shivji, *Pan-Africanism or Pragmatism ? Lessons of the Tanganyika-Zanzibar Union*, Dar es Salaam, Mkuki na Nyota, 2008, p. 181.

son parlement, aux compétences définies dans le cadre de l'Union, et une histoire politique spécifique au regard de la trajectoire historique de la partie continentale du pays. Ses modes de fonctionnement, certes dépendants et surdéterminés par l'État tanzanien, suivent un cours original. L'année électorale 2015 n'illustre donc pas, à une échelle infranationale, les logiques et résultats électoraux de l'échelle nationale. Elle révèle une fois encore que l'hégémonie électorale du CCM est vacillante et que le parti doit de plus en plus avoir recours à des pratiques autoritaires – avec l'aide du gouvernement national – s'il veut se maintenir au pouvoir. Une victoire de l'opposition scellerait en effet une remise à plat des termes de l'Union dont l'État-parti ne veut pas entendre parler. Ceci explique l'impasse politique actuelle malgré les négociations en cours, alors que l'annonce officielle des résultats a été interrompue et que le CCM appelle à l'organisation de nouvelles élections.

Le CCM, une légitimité en chute libre

Contrairement à la Tanzanie continentale, l'opposition, représentée par le CUF et son leader historique, Seif Sharif Hamad, se distingue par sa popularité et son poids électoral depuis les premières élections en contexte multipartite en 1995. Les élections de 1995, 2000 et 2005 ont été marquées par des irrégularités patentes orchestrées par le CCM et par des violences importantes, notamment en 2000 lorsque des manifestations postélectorales, organisées à l'appel du CUF, ont fait près de 60 morts, plus de 300 blessés, et ont chassé vers le Kenya environ 2 300 insulaires²⁵. Les élections de 2010 ont semblé ouvrir une nouvelle ère politique et sociale grâce à l'inscription dans la Constitution de la nécessité de former un gouvernement d'unité nationale (GUN)²⁶. Malgré les forts soupçons de manipulations des listes électorales au moment des inscriptions et de fraudes durant le vote et au moment du décompte des voix²⁷, les appels au calme lancés par le CUF à l'issue des résultats avaient tempéré les esprits. Le CCM est sorti victorieux, mais le candidat du CCM, Ali Mohamed Shein, ne l'a emporté que de justesse avec 50,1 % des votes contre 49,1 % pour Hamad, soit seulement 3 471 de voix de différence, pour un taux de participation élevé (89,5 %). Malgré la surreprésentation du CCM au sein du GUN, le CUF a obtenu la position de premier vice-président, octroyé à Hamad, et différents ministères. L'opposition entrerait enfin au gouvernement.

Différents éléments expliquent la chute vertigineuse de la légitimité du CCM à Zanzibar au cours des cinq dernières années. Le grand événement du premier quinquennat du président Shein a été la mobilisation contre le projet de révision de la Constitution tanzanienne. Ce processus de révision déjà décrit a réactivé les revendications pour une plus grande autonomie de l'archipel, voire une totale souveraineté. De telles revendications sont récurrentes depuis les années 1970 et un enjeu de taille depuis les années 1990 en raison de l'empiétement croissant de l'Union sur les prérogatives insulaires²⁸. L'opposition réclame la création de trois gouvernements contre le système bi-gouvernemental actuel : deux gouvernements souverains, l'un pour la Tanzanie continentale, l'autre pour Zanzibar, et un gouvernement national de type fédéral. C'est l'entrée de la société civile dans les débats sur la révision, en affirmant faire entendre la voix des citoyens ordinaires contre l'expertise technocrate et l'hégémonie du parti au pouvoir, qui, dès 2011, a mobilisé la population. Une organisation musulmane, Jumuiya ya Uamsho na Mihadhara ya Kiislami (Jumiki, l'association pour l'éveil et la propagation de

25. Human Right Watch, « The Bullets were Raining. The January 2001 Attack on Peaceful Demonstrators in Zanzibar », *Human Right Watch Report*, vol. 14, n° 3 (A), 2002. Les chiffres varient selon les sources.

26. L'adjectif « national » peut prêter à confusion : il ne s'agit pas du gouvernement de l'Union, mais uniquement du gouvernement de Zanzibar. Pour des détails sur la campagne de 2010, voir aussi M.-A. Fouéré, « Chronique des élections de 2010 à Zanzibar », *Politique africaine*, n° 121, 2011, p. 127-145.

27. A. Makulilo, « The Zanzibar Electoral Commission and its Feckless Independence », *Journal of Third World Studies*, vol. 28, n° 1, 2011, p. 263-283.

28. I. Shivji, *Pan-Africanism or Pragmatism ?... , op. cit.*

l'islam), aussi appelée Uamsho, a joué un rôle prépondérant dans cette mobilisation jusqu'à l'emprisonnement sans procès de ses dirigeants²⁹. Le CUF a bénéficié de cette mobilisation citoyenne sans précédent pour défendre, pendant la campagne de 2015, un programme électoral de type souverainiste. Le CCM, dont la position est la préservation de la structure institutionnelle actuelle, se retrouve en décalage avec les aspirations de la population, dont les espoirs de développement économique et social sont maintenant arrimés à l'idée de souveraineté.

Les échecs de l'expérience de partage du pouvoir entre le CCM et le CUF ont également pesé sur le scrutin de 2015. Les deux partis n'ont pas réussi à collaborer au sein du gouvernement de coalition, créant de nombreux blocages dans l'adoption et la mise en place des projets de développement économique et social. Si les deux partis se renvoient la responsabilité de ces ratés, pour les Zanzibarites, le résultat final est que les promesses de la campagne 2010, en termes de développement et de modernisation, n'ont pas été tenues, ceci dans un contexte d'inflation des prix qui exerce une forte pression sur les budgets des ménages. Le CCM a fait valoir la construction de routes et d'écoles dans les deux îles, et d'un hôpital public à Pemba. Mais le chômage reste élevé et le niveau de vie n'a pas décollé, surtout dans les campagnes qui dépendent d'une économie paysanne à faible rentabilité³⁰, de sorte que les services publics (éducation, santé) restent difficiles d'accès pour une large majorité de la population. S'il a des fondements objectifs, le sentiment insulaire de marginalisation, voire de paupérisation, et les insatisfactions socio-économiques qui l'accompagnent sont aussi alimentés par la comparaison avec le dynamisme économique de la capitale économique de Tanzanie, Dar es Salaam, pourtant un îlot de développement bien particulier au sein d'un pays où prédomine une ruralité paupérisée.

Face à la déferlante CUF, le CCM a mené sa campagne tambours battants, avec quantité de matériels de communication distribués lors des meetings politiques, tels que T-shirts, casquettes et pagnes, sans compter les posters qui ont recouvert les murs de la ville et les panneaux publicitaires massifs placés aux principaux carrefours de la ville de Zanzibar, tentant ainsi de construire l'idée d'une hégémonie électorale par le contrôle de l'espace public. Il a aussi réactivé deux types de discours de division aux relents de haine et de revanche : tout d'abord, celui de la division raciale entre Africains – qui seraient représentés par le CCM – et Arabes, lesquels seraient tous des musulmans fondamentalistes et terroristes³¹ et dont le CUF serait le bastion. On rappelle que l'ancien parti unique est arrivé au pouvoir en 1964 par une révolution, affirmant reprendre le pouvoir détenu par l'élite arabo-swahili pour le redonner aux « Africains ». Cette révolution fut accompagnée de massacres ciblant les populations considérées comme étrangères à l'archipel, et a laissé la société zanzibarite dans un état de traumatisme collectif dont elle se remet lentement³². Le CCM a aussi remobilisé une rhétorique de l'animosité entre l'île d'Unguja et l'île de Pemba. Ceci s'explique par le fait que l'île de Pemba est entièrement acquise au CUF, alors que le soutien au CUF est inégal à

29. M.-A. Fouéré, « Zanzibar indépendant en 2015 ? Révision constitutionnelle, islam politisé et revendications séparatistes », *Mambo !*, vol. 10, n° 2, 2012, p. 1-4.

30. L'économie paysanne dépend fortement de la production de clous de girofle, notamment dans l'île de Pemba, dont les prix sont contrôlés par l'État. La hausse du prix d'achat des clous de girofle aux paysans fait partie des promesses de campagne.

31. Voir la lettre ouverte, relevant du pamphlet de propagande, publiée le 10 septembre 2015 dans le journal américain *The Hill* par le secrétaire général actuel du CCM, Abdulrahman Kinana, et qui a fait beaucoup de remous à Zanzibar : A. Kinana, « Tanzania Cannot be Allowed to be the New Front for Terrorists » [en ligne], *The Hill*, 10 septembre 2015, <thehill.com/blogs/congress-blog/foreign-policy/253142-tanzania-cannot-be-allowed-to-be-the-new-front-for>, consulté le 10 septembre 2015.

32. M.-A. Fouéré, « Sortie de clandestinité des années sombres à Zanzibar (1964-1972) », *Cahiers d'Études africaines*, n° 197, 2010, p. 95-122 ; J. Glassman, *War of Words, War of Stones. Racial Thought and Violence in Colonial Zanzibar*, Bloomington, Indiana University Press, 2011.

Unguja. Il se distribue dans l'ensemble de l'île mais est plus fort dans le Nord, dans la capitale (la ville de Zanzibar) et dans les zones périurbaines. La région Sud, rurale et composée de populations revendiquant des origines continentales, reste acquise au CCM, que ce soit pour les élections présidentielles de l'Union ou de Zanzibar.

Pour pouvoir remporter les élections de 2015, le CCM a principalement opté pour un ensemble de stratégies déployées bien en amont du scrutin. Diverses manipulations (refus d'avaliser les demandes d'obtention d'une carte d'identité sans laquelle les résidents ne peuvent s'inscrire comme électeurs, « retards » dans la délivrance de ces cartes d'identité, etc.) ont bloqué de nombreuses demandes d'inscription sur les listes électorales. Des cartes d'identité auraient été établies au nom de non-résidents, ou d'électeurs n'ayant pas encore atteint l'âge légal pour voter³³. De nombreux électeurs auraient été intimidés par des groupes de jeunes miliciens pour ne pas aller s'inscrire³⁴. La Commission électorale de Zanzibar (CEZ) a tardé à publier et afficher les listes électorales dans les bureaux de vote, inquiétant l'opposition et la société civile. Par ailleurs, en mai 2015, un redécoupage des circonscriptions électorales – dans un système électoral où le mode de scrutin uninominal est à un tour – a été mis en place dans le but de favoriser le poids électoral du CCM au détriment du CUF³⁵. De son côté, le CUF avait renforcé ses mesures de précaution, formant avec rigueur ses observateurs postés dans les bureaux de vote pour déceler les possibles irrégularités et refuser les pots-de-
vin qui leur seraient proposés.

L'annonce faite le lendemain du scrutin, le 26 octobre, par le candidat de l'opposition à la présidence d'avoir remporté les élections avec 52,87 % des voix, preuve à l'appui (à savoir, les photographies prises par téléphone portable des formulaires des résultats par bureau de vote, signés par les différentes parties en présence), paraît donc refléter la situation électorale d'un scrutin libre où les irrégularités ont été largement contenues. Mais l'annulation du scrutin par le président de la CEZ, Jecha Salim Jecha, le 28 octobre soit trois jours après les élections et alors que l'annonce des résultats était toujours en cours bien que dispensée avec une lenteur troublante, a donc mis le feu aux poudres entre les deux partis. Cette annulation a été justifiée sur la base de fraudes présumées organisées par le CUF. Elle s'est accompagnée d'un appel du CCM à tenir de nouvelles élections dès que possible. Le CUF s'est empressé de condamner cette annulation, affirmant qu'elle résultait d'une décision discrétionnaire et non d'une décision collégiale de la CEZ. Le gouvernement de l'Union aurait demandé au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) d'aider l'archipel à tenir de nouvelles élections en date du 12 décembre³⁶ mais les agences internationales étaient réticentes à accéder à cette demande alors que le scrutin a été considéré comme libre et transparent par les observateurs internationaux³⁷.

33. L'article 12(1) de la Loi électorale de Zanzibar de 1984 révisée dispose qu'« aucune personne ne doit être inscrite comme électeur si elle ne possède pas une carte d'identité délivrée comme énoncé dans la loi n° 7 de 2005 ». Pour pouvoir participer aux élections, il convient d'être de nationalité tanzanienne mais aussi zanzibarite (Zanzibar ayant sa propre loi sur la nationalité), d'avoir plus de 18 ans, et d'avoir résidé au moins trois ans dans une même circonscription électorale.

34. M. Chauvin, « Electoral Shenanigans in Zanzibar: a Sign of CCM Desperation ? », *AfricanResearchInstitute*, 6 août 2015, <www.africanresearchinstitute.org/blog/electoral-shenanigans-in-zanzibar-a-sign-of-ccm-desperation/#_ftnref1>, consulté le 7 août 2015.

35. *Ibid.*

36. *Lettre de l'océan Indien*, « Vers une nouvelle élection à Zanzibar avec l'aide du PNUD ? », n° 1414, 6 novembre 2015.

37. Voir l'International Observer Missions' Joint Statement on the Elections in Zanzibar, « International Observers Express Concern about the Situation in Zanzibar, and Call for Transparency in the Electoral Process » [en ligne], *The Commonwealth Observer Group*, 29 octobre 2015, <www.eueom.eu/files/pressreleases/english/internationalobservermissionsjointstatement_en.pdf>, consulté le 22 décembre 2015 ; voir aussi le communiqué de la mission européenne d'observation électorale, « EU Election Observation Mission Calls for a Swift Completion of the Electoral Process in Zanzibar in Line

Quelle sortie de l'impasse politique ?

Depuis début novembre, la situation s'est enlisée à Zanzibar et Shein assure un mandat présidentiel pour lequel il n'a pas été réélu. Le CUF, n'ayant cessé d'appeler ses militants au calme, a initialement rappelé que le mandat de Shein s'achevait le 2 novembre et que le gouvernement devait aussi être dissout à cette date. Des tentatives de médiation internationale, restées confidentielles, ont été menées par l'Union européenne et le Haut-commissariat britannique, mais elles n'ont pas permis de dénouer la situation. Des pourparlers organisés au palais présidentiel entre Shein et Hamad, en présence d'anciens présidents à la retraite, comme Amani Abeid Karume et Ali Hassan Mwinyi, qui œuvrent tels des médiateurs nationaux entre les deux partis en conflit, ont débuté le 9 novembre mais depuis lors, aucun accord n'a été atteint ou tout du moins révélé au public. Des sources confidentielles affirment que le CCM pourrait renoncer à la présidence en échange de la garantie que le CUF ne réclamera pas l'autonomie accrue de Zanzibar lorsque la révision de la Constitution de l'Union reprendra. Mais officiellement, le CCM continue de déclarer que Zanzibar doit se préparer à un nouveau scrutin. Quant au CUF, il rappelle, *via* maintes conférences de presse et dans les médias sociaux, qu'il n'acceptera pas une nouvelle tenue des élections, de sorte que la situation paraît sans issue. Les pratiques autoritaires auquel le parti a actuellement recours montrent à quel point l'État et le parti sont consubstantiels. Ainsi, l'annulation des élections a été inscrite dans le bulletin officiel du gouvernement de Zanzibar le 6 novembre. Ces pratiques autoritaires tentent donc de se vêtir d'un appareil juridique pour paraître légitimes. Le CCM serait-il prêt à accepter sa défaite ? C'est un scénario incertain, au vu des différents éléments en jeu : une hégémonie politique du parti à l'échelle insulaire assise sur la référence à une révolution conçue comme éternelle (donc contraire à l'idée d'une alternance partisane) ; une hégémonie politique insulaire du parti imbriquée dans une hégémonie politique nationale, de sorte qu'une défaite du CCM à Zanzibar pourrait laisser prévoir une victoire difficile du parti à l'échelle de l'Union lors des élections à venir ; la reprise de la révision de la Constitution au cours du premier mandat de Magufuli, avec des discussions serrées à prévoir sur le statut de Zanzibar et les modalités institutionnelles de son association à la Tanzanie continentale, qui remettrait totalement en question l'architecture institutionnelle de tout le pays. Le CUF accepterait-il de se voir refuser (une fois encore) la victoire ? Cela paraît peu probable, au vu du travail accompli, depuis cinq ans, pour remporter les élections de 2015. Cette année, le succès du CUF est lié à un contexte particulier, celui d'une fenêtre ouverte sur une révision de la Constitution de l'Union pouvant permettre de donner de nouveaux pouvoirs au gouvernement de Zanzibar, si ce n'est sa souveraineté. Il est lié aussi à la popularité d'Hamad, lequel pourra cependant difficilement se représenter en 2020 en raison de son âge, et parce qu'il s'agirait de sa sixième candidature à la présidence de Zanzibar. Même si, à court terme, des compromis satisfaisant les deux camps pouvaient être atteints et sortir Zanzibar de cette impasse électorale, il est à craindre que les cinq prochaines années seront marquées par la réactivation de divisions partisans, de micro-pratiques de harcèlement voire de violence insidieuse et d'un contexte de stagnation économique et social en situation de blocage politique.

Lors de la cérémonie d'investiture à la présidence de l'Union, le 5 novembre 2015, Magufuli déclarait : « Ces élections sont finies, rassemblons-nous pour travailler ensemble et

with Principles for Inclusive, Transparent, Periodic and Credible Election » [en ligne], *European Union Election Observation Mission Tanzania – General Elections 2015*, 8 décembre 2015, <www.eueom.eu/files/pressreleases/english/06_DepartureEOM_en.pdf>, consulté le 22 décembre 2015.

mettre de côté nos différences idéologiques et partisans ». La phrase peut paraître anodine, voire laisser présager un quinquennat présidentiel apaisé où l'efficacité primerait sur les clivages partisans. Mais elle donne surtout à voir un des principaux mécanismes de l'hégémonie compétitive qui est toujours à l'œuvre en Tanzanie et fonctionne autant au plan rhétorique que dans les formes effectives de la gouvernamentalité tanzanienne. Magufuli rappelle en effet un des grands piliers sur lesquels repose la longévité du parti au pouvoir, à savoir le maintien à tout prix de « la paix et la tranquillité » (*amani na utulivu*, en swahili). Située au fondement de la culture politique nationale³⁸, cette rhétorique du rassemblement révèle pourtant, en creux, le refus de prendre en compte les principes même du fonctionnement démocratique. En effet, elle réduit l'ouverture politique à un formalisme électoral plutôt que d'en faire un principe de fonctionnement d'un régime où le débat, la négociation, le compromis seraient au cœur de la prise de décision politique. Dans un contexte où les deux grands chantiers institutionnels du nouveau Président seront la révision de la Constitution de l'Union et, de manière concomitante, le statut de l'archipel de Zanzibar, les modalités de la négociation et de l'inclusion d'acteurs politiques ayant des positions différentes, voire oppositionnelles, constitueront des analyseurs clés du processus de démocratisation en Tanzanie au cours des cinq prochaines années.

Cherchant pour le moment à construire sa popularité afin d'assurer son emprise sur le parti et de mener ensuite, peut-être, des réformes de fond, le nouveau Président capitalise sur son image de travailleur zélé : fidèle à son habitude, il a rendu des visites impromptues à différents ministères, a démis de leurs fonctions plusieurs fonctionnaires accusés de corruption, notamment au sein de l'administration fiscale tanzanienne, et a diminué drastiquement les dépenses en festivités et voyages officiels de l'État tanzanien. Secondé de son Premier ministre Kassim Majaliwa dans le cadre d'un nouveau gouvernement fortement resserré par rapport à celui de son prédécesseur – 34 ministres (contre 60 auparavant) administrant 18 ministères (au lieu de 30) – Magufuli a en outre fait montre de son intention de s'attaquer à l'inefficacité de l'administration et à la corruption quotidienne qui mine la vie des Tanzaniens. Les usagers tanzaniens des médias sociaux s'envoient des messages signés d'un *#WhatWouldMagufuliDo* (*#QueferaitMagufuli*) pour ironiser – avec sympathie voire assentiment, mais parfois aussi appréhension – sur le déploiement actuel d'austérité et de discipline dont ils ne savent encore s'il ne sera que de façade ou s'il doit ouvrir une nouvelle ère dans les modes de gouvernance en Tanzanie.

Marie-Aude Fouéré
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
Institut des mondes africains (Imaf)

Cyrielle Maingraud-Martinaud
Sciences Po Bordeaux
Les Afriques dans le Monde (Lam)

Abstract

Maintaining competitive hegemony against all odds: the 2015 general elections in Tanzania and Zanzibar

In Tanzania, for the fifth time since the reintroduction of multipartism, the former single party CCM (Party of the Revolution) won the October 2015 general elections with a large majority. Tanzania's ruling party successfully remained in power by using different strategies: it

38. D.-C. Martin, *Tanzanie...*, op. cit.

managed to overcome its internal divisions; it built its presidential candidate's popularity by drawing upon political morality; it used its networks of patronage, cooptation and surveillance of the population; and finally it manipulated to its advantage the institutional and electoral system. In Zanzibar, however, the faltering regime revealed its weakness when it resorted to authoritarian measures to prevent the opposition from winning. Since the annulment of its elections, the archipelago has plunged into a crisis with an uncertain outcome.